



Envoyé en préfecture le 03/09/2020

Reçu en préfecture le 03/09/2020

Affiché le

SLO 24

ID : 033-213300700-20200901-202058-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le premier septembre, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 août 2020

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Carmen PICAZO, Renaud CHEIN, Gilles RODRIGUEZ, Mme Audrey JOLLY, Franck MEYRE, Jacques LASSALLE, Catherine SANCHEZ, Gilles NAVELLIER, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Isabelle DUVILLARD.

**Etaient absent excusé :** Mme Colette DUPIN pouvoir M. Didier PHOENIX, Denis CHAUSSONNET

**Secrétaire de séance :** Gilles NAVELLIER

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 2020/58 N°28**

**NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'AAPAM**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1524-5 et R. 1524-3 et suivants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Désigne** Mme DUPIN Colette comme représentant titulaire et Mme SANCHEZ Catherine comme représentant suppléant à l'Assemblée générale de l'AAPAM.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,  
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\*\* Fax : 05.56.58.12.97